



Guide des meilleures pratiques pour remplir une proposition d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave de BMO (126F)

Le présent guide a été créé à votre intention.

Il est constitué de deux parties.

Partie 1 – Conseils, astuces et rappels

Partie 2 – Une maquette d'une proposition dûment remplie (outil d'aide à la proposition) sur laquelle figurent des renseignements supplémentaires importants soulignés par le symbole suivant :



Réservé uniquement à l'usage du conseiller.

Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

® Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Partie 1 - Conseils, astuces et rappels permettant de compléter plus facilement les processus liés aux Nouvelles affaires et à la tarification, d'accélérer l'établissement des polices et d'obtenir plus rapidement la rémunération connexe.

1. Lire toutes les *directives importantes aux conseillers* à la page A1, ainsi que toutes les autres directives figurant au début de chaque section tout au long de la proposition. Ces renseignements permettent de sauver du temps et des efforts.
2. **Inscrire tous les renseignements en caractères d'imprimerie lisibles.** Le temps perdu à déchiffrer l'écriture du conseiller ne fait que ralentir le travail des Nouvelles affaires et de la tarification.
3. Répondre à toutes les questions de la proposition de manière exhaustive afin d'éviter les retards et les modifications. Ainsi, la commission ou la rémunération sera versée promptement.
4. La proposition est un document juridique qui fait partie intégrante du contrat d'assurance. Si vous devez modifier l'un ou l'autre des renseignements fournis au moment de la proposition, nous exigeons un formulaire de modification ou un avenant dûment signé.
5. Il est possible de demander de multiples polices pour les personnes mentionnées dans une même proposition. Il faut alors fournir des directives précises dans la lettre d'accompagnement du conseiller et dans les sections 14 et 15, Commentaires généraux.
6. Présenter une illustration avec chaque police demandée. Cela élimine les questionnements et les conjectures de notre part.
7. Le tarificateur aime toujours recevoir une lettre d'accompagnement de la part du conseiller. La méthode de calcul du capital de base, les raisons justifiant le montant d'assurance proposé et des détails sur le style de vie du client...ne sont que quelques exemples de renseignements utiles pour le travail du tarificateur.
8. Des questionnaires standard de tarification sont disponibles par le biais du logiciel d'illustration *La Vague* et sur le site www.bmoassurance.com/conseiller. Si un problème lié à la profession, à une activité ou au style de vie du client a été soulevé en remplissant la proposition, le fait de remplir un questionnaire de tarification au moment de la proposition pourrait vous épargner du temps. Pour vous aider à cette fin, l'outil d'aide à la proposition est lié par des hyperliens à un bon nombre de questionnaires relatifs à la tarification.
9. Si le client a reçu une offre de tarification de notre Société, mais qu'il demande une autre offre à des réassureurs, notre offre est automatiquement retirée et l'offre des réassureurs devient l'offre finale.
10. Pour effectuer le suivi de vos propositions :
Si le conseiller n'a pas déjà un code d'utilisateur et un mot de passe, il lui suffit de se rendre sur le site www.bmoassurance.com/soutienconseiller et de choisir Assistant de connexion pour en obtenir un.
Ensuite, il accédera au système de suivi des propositions pour déterminer l'état d'avancement de ses propositions.
11. Les formulaires de remplacement n'annulent pas les polices en vigueur auprès d'une compagnie quelconque. Pour protéger les garanties du client, il ne faut pas envoyer de lettre de résiliation d'un contrat avant que les nouvelles polices ne soient entrées en vigueur. Si la proposition vise à remplacer une police en vigueur, BMO Assurance ne peut pas traiter la proposition sans avoir obtenu la documentation de remplacement conforme aux règles établies dans le territoire où réside le proposant. Il incombe aux conseillers de s'assurer que le remplacement servira bien les intérêts du consommateur et de maintenir un dossier de l'analyse effectuée.

Réservé uniquement à l'usage du conseiller.

Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

® Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

12. Ne pas utiliser la présente proposition pour des propositions à l'essai. Prendre connaissance du *processus simplifié de proposition à l'essai*. Voici quelques scénarios où la proposition standard ne conviendra pas :
- Le client a présenté une proposition qui a fait l'objet d'une surprime, d'un report ou d'un refus au cours des douze derniers mois.
 - Le client magasine auprès de plusieurs assureurs.
 - Le client subit actuellement des examens de son médecin ou d'un spécialiste.
 - Le client souffre du diabète et d'une maladie coronarienne.
 - Le client a reçu un diagnostic de cancer au cours des cinq dernières années.
 - Le client a un autre problème de santé important (sclérose en plaques, maladie du rein, accident vasculaire cérébral, etc.).
 - Le client effectue des voyages à risque ou pratique des sports extrêmes.
 - Le client a refusé une offre avec surprime par le passé et souffre encore de la même déficience.
 - Le client a fait usage de drogues, autres que la marijuana, au cours des sept dernières années.
 - Le client a souffert d'alcoolisme au cours des cinq dernières années.
 - Le client a purgé une peine criminelle et il est toujours en probation.
 - Conduite avec facultés affaiblies au cours des trois dernières années.
 - Le capital de base est de loin supérieur au montant normalement prévu compte tenu du revenu et de la valeur nette du client.
 - Le client est âgé de plus de 70 ans et il a de graves antécédents médicaux.
13. Processus simplifié de proposition à l'essai - Il suffit de remplir le [Questionnaire préliminaire \(518\)](#) qui établit tous les facteurs de risque que nous devons connaître pour fournir une opinion provisoire. Le questionnaire est disponible par le biais du logiciel d'illustration *La Vague* et sur le site www.bmoassurance.com/conseiller.
14. Inscrire son code de conseiller. Au moment de signer son contrat avec BMO Assurance, le conseiller reçoit un code alphanumérique à dix caractères qui lui est réservé. Inscrire son code de conseiller à la section 13.3 – Renseignements sur le conseiller, à chaque fois. Il faut utiliser son code de conseiller individuel et non pas son numéro de code d'entreprise. Si le conseiller a oublié son code de conseiller, il doit le redemander à son AGP.
15. Paiement des primes. Les primes sont échues et exigibles à la date d'**entrée en vigueur de la police** (la date à laquelle l'assurance entre en vigueur). Cette date est indiquée dans les **pages de renseignements sur la police** dans le contrat d'assurance. Voici un exemple de paiement des primes exigibles dans l'hypothèse où :
- Une prime de 75 \$ doit faire l'objet d'un prélèvement automatique.
 - Aucune prime initiale n'a été reçue avec la proposition (aucune CAP).
 - La date d'entrée en vigueur de l'assurance est le 15 avril.
 - La police est remise au client le 4 mai.
 - La date du prélèvement automatique est fixée au 5 mai.
 - Les exigences encore en attente sont reçues et traitées le 9 mai.
 - BMO Assurance effectuera immédiatement un prélèvement automatique de 150 \$ du compte (pour l'assurance accordée en avril et mai).
 - BMO Assurance effectuera ensuite des prélèvements automatiques mensuels réguliers de 75 \$, et ce, à compter du 5 juin.
16. Demande de conserver l'âge (antidatation de la police)
Selon le type de police d'assurance en cause, vous pouvez demander à la société d'antidater la police afin d'obtenir le taux de prime accordé à des clients un peu plus jeunes.
- Pour les polices d'assurance temporaire, d'assurance vie universelle et d'assurance vie permanente, vous pouvez demander d'antidater la police de six mois au maximum.

Réservé uniquement à l'usage du conseiller.

Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

® Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

- Pour les polices d'assurance contre la maladie grave, vous pouvez demander d'antidater la police de trois mois au maximum.
 - Vous devez toutefois mentionner cette demande d'antidatation sur la proposition (Section 13 – Rapport du conseiller, question numéro 5).
 - Toutes les primes échues doivent être versées avant que la police ne puisse entrer en vigueur.
 - Par exemple, une demande d'antidatation de quatre mois exigera le paiement de quatre mois de primes pour que la police entre en vigueur.
17. Commande d'exigences liées à l'âge et au montant de capital assuré, ainsi que prise de rendez-vous. Sauf dans le cas d'un rapport du médecin traitant (RMT), il incombera au conseiller ou à l'AGP de commander les exigences habituelles liées à l'âge et au montant de capital assuré en fonction du type de police souscrit.
- Un tarificateur de BMO Assurance commandera le RMT.
 - Une liste pratique de toutes les exigences habituelles liées à l'âge et au montant de capital assuré est intégrée aux illustrations créées à l'aide de *La Vague*.
 - Les exigences habituelles liées à l'âge et au montant de capital assuré se trouvent également dans les lignes directrices de tarification, formulaire 319F.

Réservé uniquement à l'usage du conseiller.

Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

® Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Proposition d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave



1. Si vous voyez ce symbole, prenez le temps de lire les renseignements connexes, car ils sont importants. Cela peut vous sauver du temps et :

- accélérer le traitement de vos propositions;
- vous permettre d'encaisser votre rémunération plus rapidement.

	Directives aux conseillers	A1
Section 1	Renseignements généraux	1
Section 2	Renseignements sur la police	2
Section 3	Vérification de l'identité	2
Section 4	Méthodes de paiement	3
Section 5	Renseignements sur le bénéficiaire	4
Section 6	Antécédents d'assurance	6
Section 7	Commentaires	6
Section 8	Renseignements personnels	7
Section 9	Renseignements médicaux	8
Section 10	Renseignements financiers	10
Section 11	Avenant d'assurance temporaire pour les enfants et garantie d'exonération des primes du titulaire	11
Section 12	Représentations, confirmations, autorisations et signatures	12
Section 13	Rapport du conseiller	14
Section 14	Commentaires généraux	14
Section 15	Commentaires généraux	15
Section 16	Proposition d'assurance provisoire	16
Section 17	Certificat et récépissé d'assurance provisoire	17
Section 18	Renseignements juridiques	17

Directives importantes au conseiller

- Vous ne devez utiliser le présent formulaire que si vous le remplissez en présence des personnes à assurer et du ou des titulaires de police.
- **Vous ne devez pas utiliser le présent formulaire dans le cas de propositions à l'essai. Veuillez plutôt remplir le Questionnaire préliminaire 518E que vous trouverez dans le logiciel d'illustration La Vague ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.bmoassurance.com/conseiller.**

QUESTIONS MÉDICALES

Section 9 - Renseignements médicaux

Si la tarification exige au moins un examen paramédical, vous pouvez choisir de ne PAS remplir la Section 9. Ne pas retirer cette section.

Les exigences de tarification médicale figurent à toutes les illustrations créées à l'aide du logiciel d'illustration La Vague.

Vous trouverez les exigences de tarification médicale en consultant les Lignes directrices de tarification (formulaire 319F) dans le logiciel d'illustration La Vague et en accédant à la section du Soutien au conseiller de notre site Internet à l'adresse suivante : www.bmoassurance.com/soutienconseiller.

PRÉSENTER UNE PROPOSITION D'ASSURANCE PROVISOIRE

Section 16 et Section 17

Toutes les conditions suivantes doivent être respectées avant que le **Certificat et récépissé d'assurance provisoire – Section 17** puisse être établi :

1. Les personnes à assurer doivent répondre à toutes les questions de la **Proposition d'assurance provisoire – Section 16**.
2. La **Proposition d'assurance provisoire – Section 16** dûment remplie doit accompagner la présente proposition.
3. Les personnes à assurer ne doivent PAS être âgées de plus de 65 ans.
4. La prime intégrale ou une partie de la prime tel qu'énoncé dans le **Certificat et récépissé d'assurance provisoire – Section 17** doit être versée (les chèques postdatés sont inadmissibles).

NE RECUEILLIR LA PRIME QUE SI TOUTES LES CONDITIONS PRÉCÉDENTES SONT RESPECTÉES ET SI LA RÉPONSE À TOUTES LES QUESTIONS DE LA Proposition d'assurance provisoire – Section 16 EST « NON ».

LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ (BLANCHIMENT DE CAPITAUX) ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES

Si la présente proposition vise une police d'assurance vie universelle et :

Si le titulaire est une personne :

- ✓ Remplir un Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie (350F) et
- ✓ Remplir un Questionnaire pour les étrangers politiquement vulnérables (420F) si le montant du dépôt est de 100 000 \$ ou plus

Si le titulaire est une entreprise ou une entité autre qu'une entreprise :

- ✓ Remplir un Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie (350F) et
- ✓ Remplir la Section 1 du Questionnaire sur la propriété bénéficiaire (424F) et
- ✓ Remplir le Questionnaire pour les étrangers politiquement vulnérables (420F) si le montant du dépôt est de 100 000 \$ ou plus

Si le titulaire est une entité autre qu'une entreprise, par ex. **une société de personnes, une fiducie, une société de personnes, une fiducie**

personnalité morale :

- ✓ Remplir un Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie (350F) et
- ✓ Remplir la Section 2 du Questionnaire sur la propriété bénéficiaire (424F) et
- ✓ Remplir le Questionnaire pour les étrangers politiquement vulnérables (420F) si le montant du dépôt est de 100 000 \$ ou plus

Si le titulaire est un organisme sans but lucratif :

- ✓ Remplir un Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie (350F) et
- ✓ Remplir la Section 3 du Questionnaire sur la propriété bénéficiaire (424F) et
- ✓ Remplir le Questionnaire pour les étrangers politiquement vulnérables (420F) si le montant du dépôt est de 100 000 \$ ou plus

NOTA : Le logiciel d'illustration La Vague de BMO Assurance imprimera automatiquement les formulaires appropriés avec toute illustration d'assurance vie universelle.

Lorsque vous présentez une proposition d'assurance vie universelle, le logiciel d'illustration *La Vague* imprimera les questionnaires appropriés. De plus, ces formulaires sont disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : www.bmoassurance.com/conseiller.

POUR ACCÉLÉRER L'ÉTABLISSEMENT

1. Consigner toutes les réponses en MAJUSCULES à l'encre noire ou bleue foncée.
2. DÉTACHER le feuillet des **Renseignements juridiques – Section 18** et le remettre aux personnes à assurer.
3. Une ILLUSTRATION doit accompagner toutes les propositions d'assurance vie universelle.
4. Si la garantie D'EXONÉRATION DES PRIMES DU TITULAIRE est demandée, remplir les sections pertinentes à la Section 11.
5. S'assurer que tous les CHANGEMENTS apportés à la proposition soient paraphés par la personne qui RÉPOND aux questions.
6. Si l'espace est insuffisant dans toute section, utiliser les sections COMMENTAIRES. Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez annexer une feuille distincte portant la signature des personnes à assurer et la date courante.
7. Veuillez vous assurer que toutes les SIGNATURES appropriées ont été apposées.
8. Sauf pour les sections 17 et 18, vous NE DEVEZ PAS retirer d'autres sections du présent formulaire.

Section 1 – Renseignements généraux

Section 1.1 – Personne à assurer

Proposition n° _____

Si le client éventuel n'est pas un résident canadien aux fins de l'impôt sur le revenu, il n'est pas admissible à l'assurance.

Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)			
Nom de jeune fille (si cela s'applique)			
Date de naissance (jj/mm/aaaa) / /	Âge	Lieu de naissance (Province/Pays)	Résident du Canada pour fins d'impôt canadien ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Langue de la police Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/>	Catégorie fumeur Fumeur <input type="checkbox"/> Non-fumeur <input type="checkbox"/>	Numéro d'assurance sociale -
Adresse (Rue, App., R.R.)			Nombre d'années
Ville	Prov.	Code postal	Résidence Tél. : ()
Adresse courriel			Numéro de téléphone où vous joindre de préférence ()
Emploi/tâches			Nombre d'années chez l'employeur actuel
Nom de l'employeur			Type d'entreprise
Ville	Prov.	Code postal	

Soyez aussi précis que possible. Une réponse trop générale telle que «**Conseiller**» ne fournit pas assez de renseignements aux fins de la tarification.

Section 1.2 – Autre personne à assurer

Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)			
Nom de jeune fille (si cela s'applique)			Lien de parenté à la personne à assurer
Date de naissance (jj/mm/aaaa) / /	Âge	Lieu de naissance (Province/Pays)	Résident du Canada pour fins d'impôt canadien ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Langue de la police Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/>	Catégorie fumeur Fumeur <input type="checkbox"/> Non-fumeur <input type="checkbox"/>	Numéro d'assurance sociale -
Adresse (Rue, App., R.R.)			Nombre d'années
Ville	Prov.	Code postal	Résidence Tél. : ()
Adresse courriel			Numéro de téléphone où vous joindre de préférence ()
Emploi/tâches			Nombre d'années chez l'employeur actuel
Nom de l'employeur	Adresse (Rue, App., R.R.)		Type d'entreprise
Ville	Prov.	Code postal	

Section 1.3 - Titulaire

- Ne remplir la présente section que si le titulaire n'est pas la personne à assurer.
- Si le titulaire est une entreprise, veuillez indiquer la raison sociale de l'entreprise et le nom de la personne-ressource à qui adresser la correspondance.
- Dans le cas d'un propriétaire unique, le titulaire sera la personne responsable d'exploiter l'entreprise.
- Si plusieurs personnes seront titulaires de la présente police, la police sera établie sur la base de la propriété conjointe avec un droit de survie, sauf au Québec.

Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)			
Nom de jeune fille (si cela s'applique)			Lien de parenté à la personne à assurer
Date de naissance (jj/mm/aaaa) / /	Âge	Lieu de naissance (Province/Pays)	Résident du Canada pour fins d'impôt canadien ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Langue de la police Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/>	Catégorie fumeur Fumeur <input type="checkbox"/> Non-fumeur <input type="checkbox"/>	Numéro d'assurance sociale -
Adresse (Rue, App., R.R.)			Nombre d'années
Ville	Prov.	Code postal	Résidence Tél. : ()
Adresse courriel			Numéro de téléphone où vous joindre de préférence ()
Emploi/tâches			Nombre d'années chez l'employeur actuel
Nom de l'employeur	Adresse (Rue, App., R.R.)		Type d'entreprise
Ville	Prov.	Code postal	

Section 2 – Renseignements sur la police

Cocher l'une des cases : Illustration annexée Aucune illustration préparée
 Vous devez présenter une illustration avec toutes les propositions d'assurance vie universelle.

Il est fortement conseillé d'annexer une illustration créée à l'aide de La Vague. Celle-ci fournit des renseignements importants comme l'âge, le montant de capital assuré, le montant des primes, etc.

Section 2.1 – Options d'assurance vie unique

Remplir la présente section si vous désirez une (1) police d'assurance individuelle ou deux (2) p

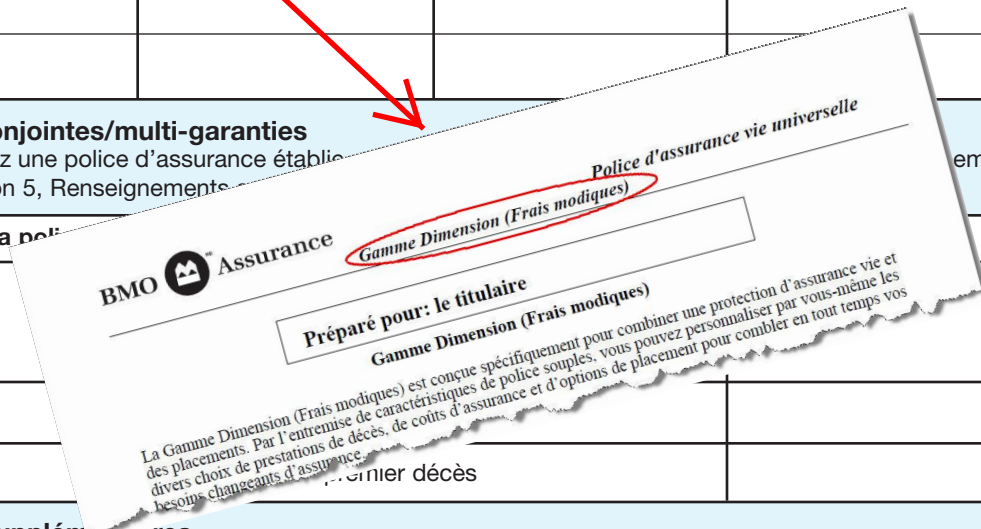
Type de produit	Personne à assurer		Autre personne à assurer
	Nom de la police	Capital assuré	
<input type="checkbox"/> Assurance vie universelle			
<input type="checkbox"/> Assurance vie temporaire			
<input type="checkbox"/> Assurance vie entière classique			
<input type="checkbox"/> Assurance contre la maladie grave			

Utilisez le nom de marketing de la police, par exemple, la Gamme Dimension (frais modiques) ou La Prévoyance. Si vous n'êtes pas certain de cette appellation, consultez l'illustration.

Section 2.2 – Options de polices conjointes/multi-garanties

Remplir la présente section si vous désirez une police d'assurance établie des prestations, tel que stipulé à la section 5, Renseignements

Type de produit	Nom de la police
<input type="checkbox"/> Assurance vie universelle	
<input type="checkbox"/> Assurance vie temporaire	
<input type="checkbox"/> Temporaire Pure à 100 ans	



Section 2.3 – Garanties/avenants supplémentaires

Avenant	Personne à assurer	Capital assuré	Autre personne à assurer	Capital assuré
Exonération des primes	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Avenant de Temporaire	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Garantie d'assurance en cas de décès accidentel	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Avenant d'assurance temporaire pour les enfants	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Avenant d'assurance contre la maladie grave	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Autre, préciser :				

Section 2.4 – Demande de police de rechange

Personne à assurer Illustration(s) requise(s) annexée(s)

Autre personne à assurer Illustration(s) requise(s) annexée(s)

Section 3 - Vérification de l'identité de la personne à assurer

Remplir pour toutes les propositions sauf pour les propositions d'assurance vie universelle. Dans le cas des propositions d'assurance vie universelles, remplir le Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie (350F)

Pour CHAQUE personne assurée, choisir l'un (1) des formulaires appropriés d'identification valides pour vérifier l'identité de la personne responsable d'acquitter la prime. Pièce d'identité avec photo – par ex., passeport, permis de conduire, carte d'assurance maladie provinciale (sauf au Manitoba, en Ontario et à l'Î.-P.-É.)

Personne à assurer	Type de document (Pièce d'identité avec photo)	Document n°	Lieu d'établissement
Autre personne à assurer	Type de document (Pièce d'identité avec photo)	Document n°	Lieu d'établissement

Section 4 - Méthodes de paiement

Section 4.1 - Fréquence des primes

Tous les paiements doivent être effectués en monnaie canadienne à l'aide d'un chèque émis par une institution financière canadienne et libellé au nom de BMO Société d'assurance-vie.

Mode de paiement : (ne cocher qu'une seule option)

<input type="checkbox"/> Annuellement par chèque	<input type="text"/>	\$
<input type="checkbox"/> Semestriellement par chèque	<input type="text"/>	\$
<input type="checkbox"/> Prélèvement automatique mensuel (P.A.M.)	<input type="text"/>	\$
<input type="checkbox"/> P.A.M. mensuel y compris le prélèvement de la première prime	<input type="text"/>	\$

- Si cette option est retenue, le CAP ne s'applique pas.
- Sur approbation de la présente proposition, BMO Assurance commencera à effectuer des prélèvements en débutant par la première prime exigible pour la présente police.

Renseignements sur le P.A.M.

Jour du prélèvement (Choisir une journée entre la 1^e et la 28^e journée du mois)

Veillez noter que dans le cas de toutes les polices d'assurance vie universelle, la date d'établissement doit être la même que la date du prélèvement. Si nous ne pouvons effectuer des prélèvements le jour que vous avez choisi, nous vous aviserons en conséquence.

Nom de l'institution financière		Adresse de la succursale		
N° de domiciliation	N° de la banque	N° de compte	Type de compte	
Nom(s) du ou des titulaires du compte				

Section 4.2 - Autorisation de prélèvement bancaire automatique mensuel (P.A.M.)

~~Vous devez annexer un chèque spécimen portant la mention « NUL » pour mettre en vigueur la présente autorisation.~~

J'autorise BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance) à commencer en tout temps à prélever chaque mois conformément à mes directives les primes mensuelles de l'assurance visée par la présente proposition.

1. Aux fins de la présente entente, je conviens que tous les prélèvements automatiques effectués à mon compte se soient vu être présentés par moi.
2. Je renonce au droit de recevoir un préavis de 10 jours concernant toute augmentation ou toute réduction de mon montant automatique ou tout changement de la date de prélèvement.
3. La présente autorisation peut être révoquée en tout temps moyennant réception par BMO Assurance de ma révoque.
4. Aucune révocation de la présente autorisation de prélèvement automatique n'influera de quelque manière que ce soit sur mon contrat de rechange acceptable.
5. Je certifie que toutes les personnes devant apposer leur signature pour ce compte ont apposé leur signature et que BMO Assurance est autorisée à présenter une nouvelle demande de prélèvement dans les cinq (5) jours suivant la date de la présente entente. J'ai le droit d'être remboursé pour tout prélèvement non autorisé ou non conforme avec la présente entente de P.A.M. Je peux me procurer un formulaire de révocation type ou de plus amples renseignements sur mes droits de révoquer la présente autorisation en communiquant avec BMO Assurance ou en visitant le site suivant : www.cdnpay.ca.

Date de signature

Signature(s) (Dans le cas d'un compte conjoint, tous les déposants doivent signer.)

X

X

Section 4.3 - Autorisation de carte de crédit

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE - AUTORISATION DE CARTE DE CRÉDIT (PREMIÈRE PRIME ANNUELLE SEULEMENT, JUSQU'À CONCURRENCE DE 50 000 \$)

Noms des personnes à assurer

Master Card Numéro de la carte

Date d'expiration (mm/aaaa)

Visa

J'autorise BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance) à porter au compte ci-dessus, le montant de

\$

en considération d'une proposition d'assurance.

Sur réception de la présente, BMO Assurance demandera l'autorisation nécessaire auprès de l'émetteur de votre carte. Si l'autorisation en question est obtenue de l'émetteur, votre compte sera débité en conséquence. Le paiement à BMO Assurance par l'émetteur conformément à la présente constituera et représentera le « montant payé » et, par conséquent, en sera libéré.

Date

Signature

Assurez-vous de faire signer l'autorisation par le détenteur de la carte. Nous ne pourrions procéder sans sa signature.



Section 5 – Renseignements sur le bénéficiaire

Les règles applicables au bénéficiaire peuvent varier selon le genre de police et la province!

Si vous présentez une proposition d'assurance pour toutes les provinces

- Remplir les sections 5.1, 5.2 et 5.3 (au besoin)

Si vous présentez une proposition d'assurance pour le Québec et le Manitoba

- Remplir les sections 5.1, 5.2 et 5.3 (au besoin). Vous pouvez désigner un bénéficiaire pour l'avenant de remboursement des primes au décès.

Si vous présentez une proposition d'assurance contre la maladie grave pour toutes les provinces sauf le Québec et le Manitoba

- Toutes les prestations d'assurance contre la maladie grave prévues par la police de base sont versées au titulaire de la police.
- Toutes les prestations prévues par un avenant d'assurance contre la maladie grave sont versées à la personne à assurer en vertu de l'avenant. Vous pouvez toutefois désigner un bénéficiaire pour la garantie de remboursement des primes au décès.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Bénéficiaire principal/subsidaire

- Le bénéficiaire est le Bénéficiaire Principal tel qu'indiqué au tableau ci-dessous.
- Le Bénéficiaire Subsidaire (Bénéficiaire subrogé au Québec) devient le bénéficiaire si tous les Bénéficiaires Principaux désignés sont décédés avant la personne à assurer.
- Le Bénéficiaire Subsidaire (Bénéficiaire subrogé au Québec) est toujours révocable.

Bénéficiaires irrévocables/révocables

- Sauf indication contraire, le Bénéficiaire Principal est révocable dans toutes les provinces, sauf au Québec.
- Au Québec, si le conjoint marié ou de fait est désigné à titre de bénéficiaire, la désignation est irrévocable, sauf indication contraire.
- Vous ne devriez pas désigner un mineur à titre de bénéficiaire irrévocable.
- Un bénéficiaire irrévocable mineur ne peut consentir à une modification de désignation de bénéficiaire et ni les parents, ni le tuteur ne peuvent signer à cette fin au nom d'un enfant mineur.

Mineurs

- À l'extérieur du Québec, vous devriez désigner un fiduciaire à qui verser les prestations pendant que le bénéficiaire est toujours mineur.
- Au Québec, les prestations sont versées au(x) tuteur(s), sauf si vous avez désigné un administrateur ou établi une fiducie en bonne et due forme.

La somme des pourcentages à verser aux bénéficiaires doit toujours correspondre à 100 %.

Section 5.1 – Personne à assurer

		Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)	Lien de parenté à la personne à assurer (au Québec, lien de parenté au titulaire)	Date de naissance du bénéficiaire mineur (jj/mm/aaaa)	Nom du fiduciaire/administrateur	Pourcentage de la part (%)
Bénéficiaire Principal	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidaire (subrogé au Québec)	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Principal pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidaire (subrogé au Québec) pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					

Section 5 – Renseignements sur le bénéficiaire (suite)

Section 5.2 – Autre personne à assurer

		Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)	Lien de parenté à la personne à assurer (au Québec, lien de parenté au titulaire)	Date de naissance du bénéficiaire mineur (jj/mm/aaaa)	Nom du fiduciaire/ administrateur	Pourcentage de la part (%)
Bénéficiaire Principal	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Principal	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidiaire (subrogé au Québec)	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidiaire (subrogé au Québec)	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Principal pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Principal pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidiaire (subrogé au Québec) pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					
Bénéficiaire Subsidiaire (subrogé au Québec) pour l'option de prestation de décès spéciale, s'il est différent de la désignation ci-dessus	<input type="checkbox"/> Révocable					
	<input type="checkbox"/> Irrévocable					

Section 5.3 – Avenants facultatifs

Les bénéficiaires pour tout avenant sont ceux désignés ci-dessus, sauf indication contraire.

	Nom légal (prénom, second prénom et nom de famille)	Lien de parenté à la personne à assurer (au Québec, lien de parenté au titulaire)	Pourcentage de la part (%)
Avenants d'assurance temporaire			
Garantie d'assurance en cas de décès accidentel			
Avenant d'assurance temporaire pour les enfants			
Avenant d'assurance contre la maladie grave (Québec et Manitoba seulement)			
Garantie de remboursement des primes pour l'assurance contre la maladie grave (police de base)			
Autre, préciser			

Section 9 - Renseignements médicaux

Section 9.1 - Médecin

Si la tarification exige au moins un examen paramédical, vous pouvez choisir de ne PAS remplir la présente section.

Si vous avez besoin de plus d'espace, utiliser la section Commentaires à la page 7.

- Nom du médecin personnel et de tout spécialiste consulté ou auquel vous avez été référé
- Raison de la dernière consultation
- Numéro de téléphone du médecin
- Date de la dernière consultation « J/M/A »
- Raison de la dernière consultation
- Traitement ou médicaments prescrits
- Résultats

Personne à assurer

Autre personne à assurer

Section 9.2 - Taille et poids

- Taille
- Poids
 - Dans la dernière année
 - Raison du changement
 - Combien de poids gagné ou perdu

Personne à assurer

<input type="checkbox"/> cm	<input type="checkbox"/> pi/po	
<input type="checkbox"/> kg	<input type="checkbox"/> lb	
<input type="checkbox"/> Même	<input type="checkbox"/> Gain	<input type="checkbox"/> Perte

Autre personne à assurer

<input type="checkbox"/> cm	<input type="checkbox"/> pi/po	
<input type="checkbox"/> kg	<input type="checkbox"/> lb	
<input type="checkbox"/> Même	<input type="checkbox"/> Gain	<input type="checkbox"/> Perte

- Si la personne assurée est âgée de moins de 6 mois, indiquer le poids à la naissance kg lb

Section 9.3 - Antécédents médicaux

Si la tarification exige au moins un examen paramédical, vous pouvez choisir de ne PAS remplir la présente section.

Si vous avez besoin de plus d'espace, annexer une feuille distincte signée et datée par la personne à assurer.

Encercler la maladie ou l'affection pertinente le cas échéant.

Veuillez fournir des précisions pour toutes les questions auxquelles vous avez répondu « Oui » dans l'espace prévu à cette fin à la page 9.

- Êtes-vous actuellement suivi par un médecin, vous a-t-on prescrit, actuellement ou antérieurement, une forme ou une autre de médicaments, de traitement ou de thérapie ou vous a-t-on déjà conseillé de subir des tests ou des examens, une hospitalisation ou une intervention chirurgicale qui n'ont pas encore été effectués ?
- Avez-vous déjà été traité, présenté des symptômes ou été diagnostiqué pour l'une ou l'autre des maladies ou affections suivantes.
 - Taux de cholestérol élevé, hypertension, douleur à la poitrine, souffle au coeur, palpitations, rhumatisme articulaire aigu, phlébite, varices ou autre trouble du coeur et des vaisseaux sanguins, ECG anormal, angine, maladie cérébro-vasculaire, pontage de l'artère coronaire, crise ischémique transitoire (CIT), accident vasculaire cérébral, acrosyndrome, toute intervention cardiaque, crise cardiaque ?
 - Épilepsie, évanouissements, étourdissements, convulsions, nevrite optique, engourdissements, picotements, perte d'équilibre, faiblesse des extrémités, troubles de la vue ou perte de sensation, maladies du motoneurone, sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, paralysie, infirmité motrice cérébrale, syndrome de Down ou toute autre affection neurologique ?
 - Syndrome d'immunodéficience acquis (SIDA), séropositif pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou toute autre anomalie du système immunitaire ?
 - Maladie rénale chronique, diabète, cancer, tumeur ou autre croissance ?
 - Arthrite, névrite, sciatalgie, fibromyalgie, lupus ou autre trouble du dos, des muscles, des os ou des articulations ?
 - Anémie, goutte, ganglions lymphatiques, allergies, troubles de la peau ou de la thyroïde, saignements anormaux ou autres troubles endocriniens ?
 - Ulcères, hernies, colite, calculs biliaires, ictère, hépatite (y compris en tant que porteur de l'hépatite), maladie de Crohn ou autres troubles de l'estomac, du foie, du pancréas ou des intestins ?
 - Reins, vessie et organes génitaux, notamment du sucre, du sang, du pus ou des protéines dans l'urine, calculs rénaux, prostate, maladies vénériennes ou troubles de reproduction ? Toute forme de maladie ou de trouble des seins - notamment les bosses, les kystes ou autres changements de nature physique, les clichés mammaires ou les biopsies anormaux ?
 - Asthme, bronchites, emphysème, pleurésie, pneumonie, tuberculose, apnée du sommeil, essoufflement, toux chronique ou autres troubles du nez, de la gorge ou des poumons ?
 - Angoisse, stress, « épuisement professionnel », dépression, fatigue, fatigue chronique, idées suicidaires ou troubles émotifs, mentaux, nerveux ou du comportement ?
 - Yeux, oreilles ou gorge, y compris perte de la parole ?
- Avez-vous déjà subi ou vous a-t-on déjà conseillé de subir un tomodensitogramme, y compris une tomodensitométrie cardiaque (scoring du calcium), un test d'imagerie par résonance magnétique ou tout autre test que les précédents ?

	Personne à assurer		Autre personne à assurer	
	Oui	Non	Oui	Non
1. Êtes-vous actuellement suivi par un médecin, vous a-t-on prescrit, actuellement ou antérieurement, une forme ou une autre de médicaments, de traitement ou de thérapie ou vous a-t-on déjà conseillé de subir des tests ou des examens, une hospitalisation ou une intervention chirurgicale qui n'ont pas encore été effectués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous déjà été traité, présenté des symptômes ou été diagnostiqué pour l'une ou l'autre des maladies ou affections suivantes.				
a) Taux de cholestérol élevé, hypertension, douleur à la poitrine, souffle au coeur, palpitations, rhumatisme articulaire aigu, phlébite, varices ou autre trouble du coeur et des vaisseaux sanguins, ECG anormal, angine, maladie cérébro-vasculaire, pontage de l'artère coronaire, crise ischémique transitoire (CIT), accident vasculaire cérébral, acrosyndrome, toute intervention cardiaque, crise cardiaque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Épilepsie, évanouissements, étourdissements, convulsions, nevrite optique, engourdissements, picotements, perte d'équilibre, faiblesse des extrémités, troubles de la vue ou perte de sensation, maladies du motoneurone, sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, paralysie, infirmité motrice cérébrale, syndrome de Down ou toute autre affection neurologique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Syndrome d'immunodéficience acquis (SIDA), séropositif pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou toute autre anomalie du système immunitaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Maladie rénale chronique, diabète, cancer, tumeur ou autre croissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Arthrite, névrite, sciatalgie, fibromyalgie, lupus ou autre trouble du dos, des muscles, des os ou des articulations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Anémie, goutte, ganglions lymphatiques, allergies, troubles de la peau ou de la thyroïde, saignements anormaux ou autres troubles endocriniens ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Ulcères, hernies, colite, calculs biliaires, ictère, hépatite (y compris en tant que porteur de l'hépatite), maladie de Crohn ou autres troubles de l'estomac, du foie, du pancréas ou des intestins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Reins, vessie et organes génitaux, notamment du sucre, du sang, du pus ou des protéines dans l'urine, calculs rénaux, prostate, maladies vénériennes ou troubles de reproduction ? Toute forme de maladie ou de trouble des seins - notamment les bosses, les kystes ou autres changements de nature physique, les clichés mammaires ou les biopsies anormaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Asthme, bronchites, emphysème, pleurésie, pneumonie, tuberculose, apnée du sommeil, essoufflement, toux chronique ou autres troubles du nez, de la gorge ou des poumons ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j)angoisse, stress, « épuisement professionnel », dépression, fatigue, fatigue chronique, idées suicidaires ou troubles émotifs, mentaux, nerveux ou du comportement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k) Yeux, oreilles ou gorge, y compris perte de la parole ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous déjà subi ou vous a-t-on déjà conseillé de subir un tomodensitogramme, y compris une tomodensitométrie cardiaque (scoring du calcium), un test d'imagerie par résonance magnétique ou tout autre test que les précédents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section 9.3 - Antécédents médicaux (Suite)

Si la tarification exige au moins un examen paramédical, vous pouvez choisir de ne PAS remplir la présente section.

Si vous avez besoin de plus d'espace, annexer une feuille distincte signée et datée par la personne à assurer.

Encercler la maladie ou l'affection pertinente le cas échéant.

Veuillez fournir des précisions pour toutes les questions auxquelles vous avez répondu « Oui » dans l'espace prévu à cette fin à la page 9.

	Personne à assurer		Autre personne à assurer	
	Oui	Non	Oui	Non
4. a) Avez-vous présenté des symptômes ou été traité pour toute condition médicale pour laquelle vous avez été hospitalisé (sauf pour un accouchement normal) au cours des 2 dernières années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Vous êtes-vous absenté du travail pendant plus de 7 jours dans les 6 derniers mois en raison d'une maladie ou d'une blessure ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Vous êtes-vous absenté du travail pendant plus de 2 semaines en raison d'une invalidité dans les deux (2) dernières années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Consommez-vous de l'alcool ? (Dans l'affirmative, préciser le type et la fréquence.) <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous été traité ou vous a-t-on conseillé de suivre un traitement ou de consulter un médecin en raison de consommation de drogue ou d'alcool ? (Dans l'affirmative, remplir le questionnaire approprié sur l'usage de drogue ou la consommation d'alcool.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Avez-vous consommé des drogues qui créent une dépendance (y compris sans s'y limiter de la marijuana, du LSD, de la cocaïne, des barbituriques, du haschish, des stimulants, des hallucinogènes ou autres stupéfiants) sauf sur ordonnance d'un médecin ? (Dans l'affirmative, remplir le questionnaire sur l'usage de drogue.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Outre les questions auxquelles vous avez répondu par l'affirmative, au cours des cinq (5) dernières années, avez-vous :				
a) Consulté un médecin, un chiropraticien, un thérapeute ou un travailleur de la santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Été admis dans un hôpital, une clinique ou tout autre établissement médical ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Été hospitalisé ou subi une intervention chirurgicale, des tests ou des examens ou vous a-t-on conseillé de le faire et vous n'y avez pas donné suite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Subi un électrocardiogramme, des radiographies, des tests sanguins ou d'autres tests de diagnostic ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Souffert de maladies ou de troubles physiques ou mentaux qui n'apparaissent pas dans les questions précédentes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Présenté des symptômes ou des plaintes pour lesquels vous n'avez pas encore consulté un médecin ou été traité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section 9.4 - Antécédents familiaux

Si la tarification exige au moins un examen paramédical, vous pouvez choisir de ne PAS remplir la présente section.

- Vos parents, vos frères et vos soeurs ont-ils déjà souffert du cancer, d'hypertension, de maladie du coeur ou des reins, de maladie polykystique des reins, de diabète, de troubles mentaux ou nerveux (y compris la maladie d'Alzheimer), d'un accident vasculaire cérébral, de sclérose en plaques, de maladies du motoneurone, de sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), de maladie de Parkinson ou de toute autre affection héréditaire ?
- Préciser les **ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX** pour tous vos parents, vos frères et vos sœurs dans l'espace prévu ci-dessous. Si le diagnostic ou la cause du décès était un cancer ou une cause connexe, préciser le ou les types de cancer le cas échéant.)

Personne à assurer	Autre personne à assurer	Lien de parenté avec la personne à assurer	Maladie ou trouble, le cas échéant	Âge si vivant	Âge au début de la maladie	Cause du décès	Âge au décès
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

- Préciser les **ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX** pour les questions (1 à 8) auxquelles vous avez répondu « Oui ».

Question n°	Nom de la personne assurée	Nom du médecin si différent du nom indiqué à la section 9.1	Détails
			Les dates, les symptômes observés et les résultats obtenus lors de tous les tests doivent faire partie de ces détails.

Section 10 - Renseignements financiers

Section 10.1 - La présente section doit être remplie pour TOUTES les propositions d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave personnelle et commerciale.

	Personne à assurer	Autre personne à assurer	Titulaire (ne remplir que si le titulaire n'est pas la personne à assurer)
1. Actif total	\$	\$	\$
2. Passif total	\$	\$	\$
3. Avoir net	\$	\$	\$
4. Revenu annuel gagné	\$	\$	\$
5. Autres revenus	\$	\$	\$
6. Si vous n'exercez pas un emploi rémunéré, quel est le montant du revenu familial brut ?	\$	\$	\$
7. Si vous n'exercez pas un emploi rémunéré, quel montant de capital assuré en vigueur votre conjoint qui travaille détient-il ?	\$	\$	\$

Section 10.2 - La présente section doit être remplie pour TOUTES les propositions d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave personnelle et commerciale.

- But de l'assurance : Personnel Homme-clé Achat-vente
 Rachat d'actions Autre
- Source des primes : Entreprise Épargne Héritage Prêt
- Source du dépôt :
- Le titulaire de la police remplit-il la présente proposition au nom d'un tiers ? (Vous devez répondre par Oui si une personne autre que le titulaire doit verser les primes ou pourra utiliser la présente police d'assurance ou accéder à sa valeur.) Oui Non
Dans l'affirmative, remplir le [Formulaire de vérification d'identité et de détermination de tierce partie \(350F\)](#).
- Existe-t-il une entente en vigueur ou prévue en vertu de laquelle une personne autre que la personne à assurer ou le titulaire désignés aux Sections 1.1 ou 1.2 obtiendrait un intérêt légal dans toute police établie en vertu de la présente proposition d'assurance ? Oui Non Si oui, veuillez préciser.

Section 10.3 - Pour l'assurance commerciale, remplir le tableau apparaissant ci-dessous.

- Raison sociale légale au complet (y compris les mots Compagnie, Limitée, Inc., etc.)
- Numéro d'entreprise
- Type d'entreprise Incorporation Société de personnes
- Nature de l'entreprise
- Juste valeur marchande
- Bénéfice net après impôts Dernière année \$ Année précéd
- Pourcentage des parts détenues dans l'entreprise %
- Détails de l'assurance commerciale détenue sur les autres associés de l'entreprise
- De quelle façon a-t-on déterminé le montant du capital assuré ?

Dans le cas de l'assurance commerciale, une lettre d'accompagnement du conseiller, laquelle expose les méthodes utilisées pour calculer le montant du capital assuré et fournit des explications sur le besoin en matière d'assurance, ainsi que sur le mode de vie du client, peut s'avérer très utile pour le tarificateur.

Section 10.4 - La présente section doit être remplie si la personne à assurer est âgée de moins de 16 ans.

- La personne à assurer est-elle un enfant âgé de moins de 16 ans ? Oui Non
Dans l'affirmative, préciser le capital d'assurance vie ou d'assurance contre la maladie grave en vigueur pour les parents et les autres frères et soeurs.)

Section 11 - Avenant d'assurance temporaire pour les enfants et garantie d'exonération des primes du titulaire

Avenant d'assurance temporaire pour les enfants * Garantie d'exonération des primes du titulaire

* La présente section doit être remplie pour tous les enfants âgés de 15 jours à 17 ans inclusivement qui seront couverts par l'assurance temporaire. Le bénéficiaire de la présente garantie est le titulaire, sauf indication contraire.

Remplir une Section 11 distincte si vous demandez l'avenant d'assurance temporaire pour les enfants et la garantie d'exonération des primes du titulaire.

Personne à assurer

Prénom et nom de famille	Lien de parenté avec la personne à assurer	Date de naissance (J/M/A)	Taille	Poids
			cm <input type="checkbox"/> pi/po <input type="checkbox"/>	kg <input type="checkbox"/> lb <input type="checkbox"/>
			cm <input type="checkbox"/> pi/po <input type="checkbox"/>	kg <input type="checkbox"/> lb <input type="checkbox"/>
			cm <input type="checkbox"/> pi/po <input type="checkbox"/>	kg <input type="checkbox"/> lb <input type="checkbox"/>
			cm <input type="checkbox"/> pi/po <input type="checkbox"/>	kg <input type="checkbox"/> lb <input type="checkbox"/>

- | | | |
|--|-----|-----|
| | Oui | Non |
|--|-----|-----|
1. Au cours des cinq dernières années, l'une ou l'autre des personnes à assurer susmentionnées a-t-elle :
 - a) Consulté un médecin pour quelque raison que ce soit; subi un électrocardiogramme ou tout autre test de diagnostic; été admise à une clinique, à un hôpital ou à un établissement médical pour observation ou traitement ?
 - b) Été conseillée de subir un test de diagnostic, une intervention chirurgicale ou une hospitalisation qui n'ont pas encore été effectués ?
 2. L'une ou l'autre des personnes à assurer susmentionnées a-t-elle déjà présenté des symptômes ou souffert de l'une ou l'autre des maladies ou des affections suivantes :
 - a) Cancer, accident vasculaire cérébral, crise cardiaque ou maladie du coeur ?
 - b) Diabète, troubles des glandes ou de la glande thyroïde, adénopathie, épilepsie, troubles mentaux, nerveux ou neurologiques ?
 - c) Douleurs à la poitrine, angine, hypertension, souffle au coeur ou autres troubles des systèmes circulatoires ou sanguins ?
 - d) Troubles des reins, du système urinaire ou des organes reproductifs ou toute maladie transmise sexuellement ?
 - e) Troubles hépatiques ou gastro-intestinaux, hépatite ou porteur de l'hépatite ?
 - f) Asthme, emphysème ou autre trouble respiratoire ?
 - g) Perte de la vue, amputation, difformité, arthrite ou autre trouble musculo-squelettique ?
 3. L'une ou l'autre des personnes à assurer susmentionnées a-t-elle déjà contracté ou reçu un diagnostic de l'une ou l'autre des affections suivantes : syndrome d'immunodéficience acquis (SIDA), séropositif pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou toute autre anomalie du système immunitaire ?
 4. L'une ou l'autre des personnes à assurer susmentionnées prend-elle actuellement des médicaments ?
 5. L'une ou l'autre des personnes à assurer susmentionnées :
 - a) A-t-elle déjà présenté une proposition d'assurance vie ou d'assurance invalidité qui a été refusée, tarifée, reportée ou modifiée de quelque façon que ce soit ?
 - b) A-t-elle, au cours des deux dernières années, effectué des vols en tant que pilote ou apprenti-pilote, participé à des activités dangereuses telles que la course, la plongée sous-marine ou le parachutisme, le deltaplane ou d'autres activités semblables ou prévoit-elle le faire ?
 - c) A-t-elle, au cours des cinq dernières années, consommé des amphétamines, des stupéfiants, des barbituriques, des hallucinogènes ou de la marijuana ou été traitée pour toxicomanie ou alcoolisme ?
 - d) A-t-elle fait l'objet d'une révocation de permis, d'un permis restreint ou commis trois infractions ou plus au code routier au cours des trois dernières années ? Dans l'affirmative, indiquer le numéro de permis de conduire.
 - e) Prévoit-elle résider ou voyager à l'extérieur du Canada pour une période de plus de quatre semaines consécutives ?

Préciser toutes les réponses affirmatives (« Oui ») aux questions 1 à 5. Préciser les dates, le traitement, la durée de la maladie, ainsi que le nom et l'adresse de tous les médecins traitants et des établissements médicaux.

Question n°	Prénom et nom de famille	Détails

Section 12 - Représentations, confirmations, autorisations et signatures

Section 12.1 - Représentations, confirmations, et signatures

Par « nous », nous entendons également « je ». Nous, les soussignés, consentons à l'établissement d'une police basée sur la présente proposition d'assurance (la proposition) et confirmons que la déclaration effectuée ci-dessous est complète et véridique. En outre, nous :

1. Confirmons que les énoncés et les réponses fournies dans la présente proposition et dans tout document qui en fait partie sont complètes et véridiques et correctement consignés.
2. Consentons à ce que les énoncés et les réponses en question fassent partie intégrante de toute police établie. Nous comprenons que toute déclaration ou toute réponse fausses, incomplètes ou trompeuses de notre part entraînera la résiliation de toute police établie par BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance).
3. Convenons que la police proposée n'entrera en vigueur, nonobstant l'assurance établie en vertu du certificat d'assurance provisoire, que si les conditions suivantes sont respectées :
 - a) La présente proposition est approuvée par BMO Assurance, sous réserve de toute modification.
 - b) La prime intégrale est acquittée à la remise de la police.
 - c) Les réponses et les déclarations de la présente proposition sont complètes et véridiques au moment de l'approbation de la police.
4. Convenons que l'approbation de toute police établie en fonction de la présente proposition est réputée constituer l'acceptation des dispositions de la présente police et la ratification de tout ajout, tout avenant ou toute modification.
5. Autorisons par la présente tout professionnel de la santé, tout hôpital, tout établissement de santé public, privé ou de services sociaux, ainsi que le Bureau de renseignements médicaux et tout autre établissement médical ou paramédical, toute compagnie d'assurance, tout conseiller ou tout courtier, ou ses courtiers affiliés, toute institution financière, tout organisme, établissement ou personne possédant un dossier ou des renseignements sur mon compte ou sur ma santé à les divulguer à BMO Assurance ou à ses réassureurs.
6. Autorisons également BMO Assurance et tout agent de renseignements personnels, tout bureau d'enquête indépendant ou tout organisme retenu par BMO Assurance à obtenir des renseignements sur mon compte à des fins de tarification ou d'étude d'une demande de règlement. J'accuse réception de l'avis concernant le Bureau des renseignements médicaux et de l'avis de confidentialité de BMO Assurance.
7. Autorisons BMO Assurance à échanger les renseignements personnels obtenus dans le cadre de ma proposition d'assurance ou de toute demande de règlement en vertu de la police établie sur la base de la présente proposition, avec les conseillers ou les courtiers de BMO Assurance ou ses sociétés affiliées et ses réassureurs. Nous autorisons également BMO Assurance et ses réassureurs à ajouter ces renseignements personnels à d'autres dossiers que BMO Assurance et ses réassureurs possèdent actuellement sur mon compte ou qu'ils pourraient éventuellement posséder. Nous autorisons également BMO Assurance ou ses réassureurs à consulter tout dossier existant sur mon compte, qu'il soit ouvert ou fermé, en leur possession.
8. Autorisons BMO Assurance à consigner et à utiliser mon numéro d'assurance sociale à des fins de tenue de livres, de tarification et de traitement des demandes de règlement.
9. Consentons à l'analyse des échantillons prélevés, notamment un test de dépistage des anticorps/antigènes anti-virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Nous consentons à ce que BMO Assurance communique les résultats d'examen, les rapports et les renseignements personnels obtenus sur mon compte à ses réassureurs, si ces derniers participent au processus de la tarification ou à l'étude des demandes de règlements, ainsi qu'à mon médecin personnel, au Bureau des renseignements médicaux et autres assureurs autorisés. Nous autorisons également BMO Assurance à obtenir des renseignements d'eux à des fins de tarification ou d'étude d'une demande de règlement.
10. Convenons qu'en plus de la présente proposition, nous pourrions avoir à remplir un questionnaire complémentaire médical et sur les habitudes de vie soit directement avec le conseiller, soit au cours d'un entretien par téléphone avec un professionnel de la santé, soit au cours d'une visite chez un tel professionnel. Nous consentons à ce que l'étude de la présente proposition tienne compte desdits renseignements. Nous convenons également d'examiner les présents renseignements à la remise de la police et d'aviser immédiatement BMO Assurance si certains des renseignements sont inexacts ou faux.
11. Déclarons que la personne ou la société nous ayant conseillé sur la souscription du présent produit nous a fourni des documents écrits pour nous renseigner sur : la compagnie qu'elle représente actuellement; le fait qu'elle touchera une rémunération (comme des commissions) sur la vente de produits d'assurance vie et d'assurance maladie; qu'elle pourrait toucher une rémunération complémentaire sous forme de bonis, de congrès ou d'autres incitatifs; ou sur tout conflit d'intérêt qui pourrait exister relativement à la présente transaction.

Une police d'assurance est basée sur la confiance. L'omission de divulguer des renseignements essentiels dans le cadre de la présente proposition peut entraîner la résiliation de la police.

Langue de la police

Êtes-vous en mesure de bien comprendre les termes utilisés dans la présente proposition ? Oui Non

Sinon, avez-vous reçu des explications précises dans la langue de votre choix et les comprenez-vous bien ? Oui Non

Sinon, préciser à la section Commentaires de la page 13.

Je demande que la police qui fait l'objet de la présente proposition soit établie en anglais.

Section 12.1 - Représentations, confirmations, et signatures (suite)

Nous, les soussignés, confirmons que nous avons lu et comprenons les représentations, confirmations et autorisations précédentes.

! Signatures

Signé à	<input type="text"/>	ce	<input type="text"/>	jour de	<input type="text"/>	20	<input type="text"/>
Personne à assurer, parent consentant ou tuteur. (Tout enfant âgé de 16 ans ou plus, âgé de 18 ans ou plus au Québec, doit signer la proposition.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Autre personne à assurer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Titulaire (si ce dernier n'est pas l'une des personnes à assurer)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Si le titulaire est une entreprise, 2 signatures et titres ou 1 signature et sceau de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Payeur (s) (s'il ne s'agit pas de l'une des personnes à assurer ou si la garantie d'exonération de primes du titulaire a été retenue)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					
Témoin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>					

Il faut apposer TOUTES les signatures pertinentes au moment de remplir la proposition. Toute signature manquante se traduira par une exigence à remplir à la remise de la police et la rémunération sera retenue jusqu'à ce que l'exigence soit remplie.

Section 12.2 - Commentaires

--

! Section 12.3 - Autorisation - Remplir pour toutes les propositions - Ne pas détacher

(Valide en Alberta pour une période de douze (12) mois, mais en aucun cas pour plus de vingt-quatre (24) mois.)

J'autorise tout professionnel de la santé, tout hôpital, tout établissement de santé public, privé ou de service, toute compagnie d'assurance, le Bureau des renseignements médicaux et tout autre établissement, tout conseiller ou tout courtier, ou ses courtiers affiliés, toute institution financière, tout organisme, établissement ou des renseignements de nature médicale ou autre sur mon compte à les communiquer à BMO Société d'assurance-vie, à échanger de tels renseignements avec eux. Cette autorisation vaut également pour les membres de ma famille. Nota : Le père, la mère ou le tuteur qui signe au nom d'un mineur doit indiquer son lien de parenté. (Une copie a valeur d'original.)

Il faut remplir la section réservée à l'autorisation relative au Bureau de renseignements médicaux (BRM), sinon le tarificateur ne pourra pas poursuivre son travail.

<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date (J/M/A)		Témoin	Personne à assurer
<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date (J/M/A)		Témoin	Autre personne à assurer
<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date (J/M/A)		Témoin	Personne à assurer, parent ou tuteur et lien de parenté (si la personne à assurer est un mineur)



Section 16 - Proposition d'assurance provisoire

Les personnes à assurer principales et toute autre personnes.
Dans le cas d'une proposition d'assurance vie
Dans la cas d'une proposition d'assurance con

À la page A1, reportez-vous à la section qui traite de la PROPOSITION D'ASSURANCE PROVISOIRE pour obtenir de l'information supplémentaire.
▪ Toutes les personnes à assurer doivent être admissibles à l'assurance provisoire pour que celle-ci entre en vigueur.
▪ Ne pas recueillir de prime si les clients sont inadmissibles.
▪ Le mandat-poste, la traite bancaire ou le chèque postdaté ne sont pas des modes de paiement acceptés pour l'assurance provisoire.
▪ Le chèque, le chèque pré-autorisé ou la carte de crédit (prime intégrale de la première année) sont des modes de paiement acceptés.

Peronne à assurer		Autre personne à assurer	
Oui	Non	Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Êtes-vous âgé de plus de 65 ans ?
- L'une ou l'autre des personnes à assurer principales ou toute autre personne à assurer a-t-elle été avisée qu'elle n'était pas admissible à de l'assurance vie ou présenté une proposition d'assurance de ce type qui a fait l'objet d'une surprime ou d'une modification quelconque ?
 - A-t-elle déjà été traitée ou présentée des symptômes suivantes : maladie d'Alzheimer, maladie de système circulatoire, crise cardiaque, double parole, brûlures graves, diabète, cancer ou transitoire (CIT), maladie chronique du rein, cécité, surdit , sympt mes ou traitement postoparatoire ?
 - A-t-elle d j t t  incapable d'exercer ses activit s au cours des 6 derniers mois en raison d'une blessure quelconque ?
 - Au cours des 2 derniers mois (sauf pour une grossesse ou un accouchement), a-t-elle  t  admise   un h pital ou   tout autre  tablissement m dical ou lui a-t-on conseill  de le faire ?
 - A-t-elle d j t t  conseill e de subir des tests, un examen ou une intervention chirurgicale qui n'ont pas encore  t  effectu s ?
 - A-t-elle d j t t  avis e qu'elle n' tait pas admissible   de l'assurance vie ou pr sent t  une proposition d'assurance de ce type qui a fait l'objet d'une surprime ou d'une modification quelconque ?
- L'une des personnes   assurer principales ou toute autre personne   assurer a-t-elle  t  avis e qu'elle n' tait pas admissible   de l'assurance maladie ou de l'assurance contre la maladie grave ou pr sent t  une proposition d'assurance de ce type qui a fait l'objet d'une surprime ou d'une modification quelconque ?

Si toute personne   assurer principale ou toute autre personne   assurer a r pondu par « Oui »   l'une ou l'autre des questions pr c dentes, **NE PAS** recueillir de prime ou d tacher la note d'assurance provisoire. Toute prime recueillie pour une CAP invalide sera rembours e. L'assurance provisoire n'est offerte que si toutes les personnes   assurer ont r pondu par « Non »   toutes les questions pr c dentes et l'assurance n'est valide et en vigueur que si lesdites r ponses sont v ridiques.

Prime vers e avec la proposition \$

Outre les confirmations   la section Repr sentations, confirmations, autorisations et signatures, nous confirmons sp cifiquement avoir lu et re u le Certificat et r c piss  d'assurance provisoire.

Dat e   ce jour de de l'ann e

T moin

Personne   assurer, parent ou tuteur si la personne   assurer est un mineur.

T moin

Autre personne   assurer

T moin

Titulaire de la police (si ce dernier n'est pas la personne   assurer)

Section 17 - Certificat et récépissé d'assurance provisoire

Veillez ne détacher et ne remettre au titulaire que si une demande d'assurance provisoire a été présentée.

Important : Aucune protection d'assurance provisoire n'entrera en vigueur sauf celle stipulée à la section du Certificat d'assurance provisoire.

La somme de \$ a été reçue de

dans le cadre de la proposition d'assurance vie (personne à assurer)
ou d'assurance contre la maladie grave visant

et datée le (J/M/A) / /

Cette note est établie à condition que tout chèque ou toute autorisation de paiement soit honorée sur première présentation contre paiement.

TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE PAYABLES À BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE. N'ÉTABLIR AUCUN CHÈQUE AU NOM DU CONSEILLER ET NE PAS LAISSER LE NOM DU BÉNÉFICIAIRE EN BLANC. AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À RENONCER À DES DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE ENTENTE OU À LES MODIFIER.

/ /

Signé à

en date du (J/M/A)

/ /

Signature du conseiller

en date du (J/M/A)

Le présent certificat d'assurance provisoire prévoit une protection limitée (montant du capital d'assurance provisoire) telle que stipulée ci-dessous pendant l'étude de votre proposition. L'assurance prévue en vertu du certificat d'assurance provisoire ne garantit pas l'approbation de votre proposition. Tout changement lié à votre assurabilité durant l'étude de votre proposition pourrait également affecter la décision d'accepter ou de refuser votre proposition.

Si l'une des personnes à assurer décède pendant que le présent certificat d'assurance provisoire est en vigueur et que la personne en question est admissible à l'assurance provisoire, BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance) versera le montant du capital d'assurance provisoire. La prestation sera versée conformément aux bénéficiaires désignés dans la proposition et, dans le cas de personnes à assurer conjointes, conformément à la police visée par la proposition.

Si une somme correspondant au moins à un douzième de la prime annuelle des polices proposées a été versée, BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance) accepte d'accorder aux personnes assurées de l'assurance vie ou de l'assurance contre la maladie grave sur une base provisoire, sous réserve des dispositions, des conditions, des limites et autres dispositions stipulées ci-dessous :

Dispositions relatives à la résiliation :

1. La date d'expiration correspond à la 90^e journée suivant la date de signature de la présente proposition.
2. La présente entente est automatiquement résiliée à la date d'entrée en vigueur des polices proposées, à la date à laquelle une contre-offre est présentée à votre représentant ou à la date d'expiration, selon la première de ces éventualités.
3. BMO Assurance peut révoquer la présente entente en tout temps avant la date d'expiration susmentionnée. Un avis accompagné d'un remboursement des primes versées sera posté au titulaire, à l'adresse indiquée dans la présente proposition. La date de résiliation correspond à la date de la journée suivant l'envoi de l'avis par BMO Assurance.

Aucun représentant de BMO Société d'assurance-vie n'est autorisé à modifier la présente entente.

Date d'entrée en vigueur :

L'assurance temporaire prévue en vertu de la présente entente entrera en vigueur à la date à laquelle la présente proposition est dûment remplie si une somme correspondant au moins à un douzième de la prime annuelle est versée à cette date.

Protection temporaire d'assurance vie :

1. Le capital assuré maximal offert aux personnes à assurer en vertu de la présente entente et de toute autre certificat d'assurance provisoire accordé par BMO Assurance correspond à la moindre des sommes suivantes.
 - a) Le capital assuré proposé.
 - b) 1 000 000 \$ par personne assurée en vertu d'une proposition d'assurance vie (peu importe la somme versée avec la présente proposition).
 - c) 500 000 \$ par personne assurée en vertu d'une proposition d'assurance contre la maladie grave.
2. Aucune assurance n'est accordée en vertu d'une garantie d'assurance en cas de décès accidentel, d'une garantie d'exonération des primes, d'une garantie d'assurance temporaire pour les enfants ou d'une garantie d'exonération du titulaire.
3. Si le décès de l'une ou l'autre des personnes à assurer est volontaire, que la personne soit saine d'esprit ou non, la responsabilité de BMO Assurance se limite au remboursement des primes versées.

Restrictions :

Aucune assurance n'entrera en vigueur en vertu de la présente entente, sauf si :

1. La personne à assurer est âgée d'au moins 15 jours dans le cas de l'assurance vie, d'au moins 30 jours dans le cas de l'assurance contre la maladie grave et d'au plus 65 ans à la date d'entrée en vigueur du présent certificat d'assurance provisoire.
2. Tout chèque et toute traite utilisés pour acquitter des primes sont payables à BMO Société d'assurance-vie et sont honorés dès qu'ils sont présentés contre paiement.
3. En cas de diagnostic de cancer, aucune prestation d'assurance contre la maladie grave ne sera versée en vertu de la présente entente.
4. Si la personne assurée décède dans les trente jours de la date du diagnostic d'un trouble médical couvert, aucune prestation d'assurance contre la maladie grave ne sera versée en vertu de la présente entente.
5. L'assurance contre la maladie grave prévue dans le cadre de la présente note d'assurance provisoire est régie conformément aux dispositions et aux exclusions standard de notre police d'assurance contre la maladie grave.

Section 18 - Renseignements juridiques *Détacher et remettre aux personnes à assurer*

AVIS RELATIF AU BUREAU DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Les renseignements relatifs à votre assurabilité seront traités confidentiellement. Toutefois, en communiquant des éléments au Bureau des renseignements médicaux, un organisme sans but lucratif qui agit en tant qu'intermédiaire de renseignements entre ses membres. Si vous présentez une proposition au Bureau, ce dernier fournira sur demande les renseignements qu'il possède à BMO Assurance ou ses réassureurs pourraient également communiquer des renseignements à d'autres compagnies d'assurance vie ou maladie auxquelles vous avez présenté une proposition d'assurance vie ou d'assurance maladie ou une demande de règlement. Sur réception d'une demande de votre part, le Bureau prendra des dispositions pour vous communiquer tous les renseignements qui figurent à votre dossier. Si vous doutez de l'exactitude des renseignements figurant à votre dossier, vous pouvez communiquer avec le Bureau et demander une rectification. Voici l'adresse du Bureau des renseignements médicaux : Medical Information Bureau, 330 University Avenue, Toronto, Ontario M5G 1R7. Téléphone : (866) 692-6901, www.mib.com. BMO Assurance ou ses réassureurs pourraient également communiquer les renseignements figurant à leur dossier à d'autres compagnies d'assurance vie à qui vous présentez une proposition d'assurance vie ou maladie ou une demande de règlement.

AVIS DE DIVULGATION
La transaction visée par la présente proposition est conclue entre le proposant et BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance). Le conseiller qui a souscrit la présente proposition d'assurance est un courtier indépendant et la personne ou la société qui vous a conseillé sur la souscription du présent produit vous a remis des documents écrits vous renseignant sur : la compagnie qu'elle représente actuellement; le fait qu'elle touchera une rémunération (comme des commissions) sur la vente de produits d'assurance vie et d'assurance maladie; le fait qu'elle pourrait toucher une rémunération complémentaire sous forme de bonis, de congrès ou d'autres produits et services. Vous pouvez communiquer par écrit avec notre responsable de la protection des renseignements personnels et l'aviser que vous ne désirez pas recevoir d'autres offres ou renseignements de notre part. Vous pouvez également demander par écrit, sur présentation d'une preuve d'identité et d'admissibilité, d'examiner les renseignements personnels que nous possédons sur votre compte et si vous doutez de leur exactitude, demander qu'une rectification y soit apportée. Vous pouvez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante.

AVIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET SUR LA CONFIDENTIALITÉ

BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance) a demandé des renseignements personnels dans votre proposition d'assurance. BMO Assurance utilisera ces renseignements et les renseignements que renferment ses dossiers existants pour étudier votre admissibilité, traiter votre proposition, administrer toute police d'assurance éventuellement établie et étudier les demandes de règlement. En outre, BMO Assurance pourrait obtenir d'autres renseignements de tierces parties et les utiliser pour étudier les demandes de règlement. BMO Assurance conservera vos renseignements dans un dossier à ses bureaux et ne divulguera aucun renseignement conservé dans ledit dossier, sauf à ses employés, à ses représentants, à ses filiales, à ses gestionnaires ou à ses réassureurs qui doivent consulter le dossier à des fins de tarification et d'étude de demandes de règlement. De temps à autre, BMO Assurance pourrait vous offrir des mises à jour de votre programme d'assurance ou d'autres produits et services. Vous pouvez communiquer par écrit avec notre responsable de la protection des renseignements personnels et l'aviser que vous ne désirez pas recevoir d'autres offres ou renseignements de notre part. Vous pouvez également demander par écrit, sur présentation d'une preuve d'identité et d'admissibilité, d'examiner les renseignements personnels que nous possédons sur votre compte et si vous doutez de leur exactitude, demander qu'une rectification y soit apportée. Vous pouvez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante.

Responsable de la protection des renseignements personnels

BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto, Ontario Canada M5E 1H5

N'oubliez pas de détacher cette section et de la laisser à la personne à assurer.



BMO Société d'assurance-vie
60, rue Yonge, Toronto, Ontario, Canada M5E 1H5
Tél. : (416) 596-3900 • Téléc. : (416) 596-4143 • Sans frais : 1 877 742-5244
www.bmoinsurance.com